



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



Les jeunes élus vont visiter l'Assemblée nationale et la gendarmerie

Magalie Tignon, conseillère déléguée, Claire Bimier, adjointe, et Laurence Tignon, conseillère municipale, ont réuni les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME), vendredi dernier.

La traditionnelle fête des CM aura lieu mardi 2 juillet de 16 h 30 à 20 h. « *Nous allons innover cette année puisque nous bénéficierons des installations de la salle de la Prairie* », informe Magalie Tignon. Les écoliers des classes de CM1 et de CM2 des deux écoles partageront d'abord un goûter pour lequel ils vont préparer des crêpes. Ensuite, quelques jeux champêtres sont prévus. La soirée, sur le thème de la plage, se terminera par une boum.

Au niveau du CME, le projet de boîte à livres avance. Il a été convenu qu'elle serait placée à proximité de l'étang. Le 5 octobre prochain, les jeunes élus iront à la découverte de la brigade de gendarmerie de Sèvremoine. Plusieurs ateliers (contrôle routier, présentation de matériel et scène

d'infraction) sont au programme de la visite.

Initialement programmée pour coïncider avec la journée mondiale du nettoyage de la planète, le 21 septembre, l'action citoyenne de nettoyage de la commune est reportée au 28 septembre de 9 h à midi. « *Nous nous inscrivons dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » initiée par les magasins Leclerc* », précise Claire Bimier.

Lors de la visite du député, en mars, les jeunes élus avaient émis le souhait de visiter l'Assemblée nationale. Ils ont été entendus. Ils se rendront dans la capitale jeudi 31 octobre. « *Nous avons convié tous les élus qui ont siégé au CME depuis 2014* », précise Magalie Tignon.

Le projet de correspondance avec les jeunes élus du CME de Boissy-Saint-Léger (94) prend un peu de temps à se concrétiser. « *Nous pourrions peut-être profiter de notre voyage dans la capitale pour leur proposer un temps de rencontre* », suggère Magalie Tignon.

Les arts du cirque à la fête de l'école publique

Jérémie Onillon, de la compagnie « Roule ta boule » a consacré dix séances d'une heure à chacune des classes de l'école publique des Bois cette année, afin d'initier les élèves aux arts du cirque. Samedi dernier, il était à leurs côtés, chef d'orchestre d'un spectacle de fin d'année entièrement dédié au cirque.

A travers une dizaine de tableaux, les écoliers, des plus petits aux plus grands, ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'équilibre sur boule ou sur fil, la corde à sauter, l'assiette chinoise, le pédalgo... La mise en scène était parfaite. Le temps record dans lequel les enseignantes et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ont changé les décors entre chaque numéro a suscité les applaudissements du public.

« Les enfants ont vite adhéré au pro-



Les écoliers ont présenté le résultat d'un an de travail sur le cirque.

jet. Ils ont su faire preuve de solidarité et d'envie pour préparer ce specta-

cle. Sans plaisir, on ne peut pas réussir » constate Jérémie Onillon.

Pour mener à bien ce projet, l'équipe enseignante a pu compter sur l'association des parents d'élèves. Outre quelques achats de matériels, elle a financé 60 % du coût de l'opération. « Nous avons trouvé le projet intéressant dès qu'il nous a été présenté par la directrice Servane Alain et son équipe. Lorsque l'on voit le résultat, aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être satisfaits d'avoir répondu favorablement à l'initiative », confie Yann Reibel, président de l'association des parents d'élèves. Son équipe avait tout prévu, brumisateurs, jets d'eau, pour que les enfants et les parents supportent la chaleur.

De son côté, la directrice Servane Alain savourait la réussite de cette fête de fin d'année : « Chacun s'est investi à son niveau autour d'un thème porteur ».

Près de 38 ans au service de la commune

Saint-Léger-sous-Cholet — Entré au service de la commune en 1982, Gilles Bouchet la quitte le 28 juin 2019. « Après 37 ans et demi à œuvrer pour les Saint-Légeois », dixit le maire.

Séquence émotion pour Gilles Bouchet, vendredi dernier, dans la cour de la mairie. Entouré de tous ses collègues, actuels et passés, de sa famille et des membres du conseil municipal, Gilles Bouchet a été mis à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite. Après 37 ans et demi à œuvrer aux services techniques.

« Tu as connu quatre maires. Et tous, y compris moi, ont apprécié ta discrétion, tes compétences, ta réactivité et ton action au service des Saint-Légeois », a témoigné le maire Jean-Paul Olivarès.

27 ans aux espaces verts

Gilles Bouchet est entré à la commune en 1982 en tant que stagiaire au poste d'ouvrier d'entretien de la voie publique. « C'est Jean Tignon qui est venu me chercher et c'est Joseph Leray, le maire de l'époque, qui m'a embauché. Je venais d'être licencié de l'usine de chaussures Richau-



Gilles Bouchet, troisième à partir de la gauche, compte bien profiter d'une retraite active consacrée au sport (vélo, ping-pong, pétanque) et au jardinage son hobby privilégié. À ses côtés, Jean-Claude Tourte, responsable services techniques, son épouse Isabelle, ses enfants et le maire Jean-Paul Olivarès. | CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE

deau, à Bégrolles », se souvient l'agent territorial. Il avait 23 ans et avait travaillé 7 ans dans cette usine.

Entre sa titularisation en juillet 83 et

sa situation d'agent de maîtrise actuelle, Gilles Bouchet a évolué dans les différents grades de sa profession.

Mais c'est à l'entretien des espaces verts qu'il effectue sa plus grande période pendant 27 ans. Il travaille ensuite au service bâtiments et voiries durant 10 ans. « J'ai remplacé Yves Lefort. J'ai énormément appris. L'électricité, la menuiserie... J'aimais aussi manier les engins. » Les nacelles, mini-pelles, tracto-pelles n'ont plus de secret pour lui.

Un parcours professionnel également marqué de quelques anecdotes. Il repense notamment à la carte de France fabriquée l'an dernier pour le passage du Tour.

Tous les membres du personnel communal se sont associés pour leur offrir, à son épouse et lui, un week-end à l'île d'Oléron. C'est Jean-Claude Tourte, responsable des services techniques qui lui a remis la fameuse cagnotte : « Tu as été un super agent, ne rechignant jamais au travail, toujours avec l'humour et la bonne humeur que te caractérisent. »

Une fête de l'école sous le signe des émotions

Dimanche, accompagnés et encouragés par leurs professeures, les élèves de l'école privée Saint-Charles ont mis en scène le thème de l'année scolaire : « les émotions », dans un spectacle, à l'occasion de la fête de fin d'année.

À travers six danses, les enfants ont

montré qu'à partir de la joie, de la peur, de la tristesse, des émotions plus ou moins fortes peuvent naître.

« *Tout au long de l'année, les élèves ont appris à déceler, reconnaître et maîtriser les émotions. Au fil du temps, ils sont arrivés à ressentir les émotions de leurs petits camarades* »,

souligne Katell Chouteau, la directrice.

Des inscriptions refusées

« *Ce temps d'échange et de convivialité met un terme à une année riche, au cours de laquelle nous avons financé beaucoup de projets pédagogiques. Nous avons également participé au réaménagement de classes, pour pouvoir accueillir les élèves dans les meilleures conditions* », confie Lætitia Blanchard, présidente de l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre).

De son côté, Benoit Delaunay, président de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) évoque le problème de capacité d'accueil de l'école. « *Faute d'espace suffisant, la directrice a dû refuser, ces dernières semaines, des inscriptions pour la rentrée prochaine. Il va falloir faire preuve d'imagination pour augmenter les capacités d'accueil, mais les solutions qui s'offrent à nous sont limitées* ».



Les élèves de l'école Saint-Charles ont interprété six danses.

Saint-Léger-sous-Cholet

La fête des CM prisée par les élèves



Nouveau jeu, le parcours du porteur d'eau en a rafraîchi plus d'un !

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Lancée sur une idée du conseil municipal d'enfants (CME), la fête des CM suscite toujours autant d'engouement. C'est sur le thème de la plage que les jeunes élus et leurs encadrants (élus adultes en charge du CME) ont reconduit, mardi, l'animation qui marque la fin de l'année scolaire mais aussi le passage dans le secondaire pour une partie des élèves. Prenant leur rôle très au sérieux, les jeunes du CME ont préparé les crêpes du goûter avec leurs parents. Et tous se sont ensuite amicalement

affrontés par équipes dans des jeux champêtres (jeu du béret, parcours du porteur d'eau, courses en sacs et chaises musicales) avant de conclure avec la boum elle aussi très attendue.

Pour la première fois, c'est la salle de la Prairie qui a accueilli les enfants « **un confort autant apprécié par les élèves que par les adultes** », soulignent les élus adultes. Ils ont également remercié le soutien important des parents et d'anciens jeunes du CME (Mathilde et Pierre) venus en renfort.

Créer des liens entre assistantes maternelles



Une soixantaine d'enfants réunis à la maison de l'enfance avec ceux du multi-accueil pour un spectacle qui a clôturé les animations du relais assistants maternels (Ram).

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le relais assistants maternels (Ram) accompagne les nounous dans leur vie professionnelle. Deux fois par mois, les assistantes maternelles se retrouvent ainsi à la maison de l'enfance pour diversifier et proposer d'avantages d'activités aux enfants. Jusqu'à présent, elles clôturaient traditionnellement l'année en emmenant les petits à la ferme. « Cette année, elles ont souhaité innover en offrant un spectacle aux enfants », fait savoir Audrey Raffoux, animatrice Ram.

Mardi, une vingtaine d'assistantes maternelles de l'ensemble du territoire (Saint-Léger, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne,

Bégyrolles-en-Mauges) et du May, encadrant une soixantaine d'enfants, ont ainsi rejoint la maison de l'enfance et les petits du multi-accueil pour assister à *Mon doudou à moi* afin de marquer la fin de l'année. « Ce type de rencontre est une façon de socialiser l'enfant et de clôturer, de manière festive, toutes les animations de l'année », témoigne Leaticia, assistante maternelle.

« Si le nombre d'assistantes maternelles est correct sur le secteur, la difficulté réside dans l'adaptation de l'offre en termes d'horaires et de disponibilité », souligne Audrey Raffoux.



Une vingtaine d'assistantes maternelles, 60 enfants, plus dix enfants du multi-accueil et quatre parents, ont assisté au spectacle de la compagnie Carna « Mon doudou et moi », interprété par Anne-Chalotte Mary.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les assistantes maternelles se retrouvent

Mardi, le Relais d'assistantes maternelles a organisé un moment convivial, dans les locaux de la maison de l'enfance, pour clôturer l'année.

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM) d'Ocsigène centre socioculturel intercommunal accompagne les assistantes maternelles et les parents des communes de Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, Saint-Christophe-du Bois, La Séguinière, Saint-Léger-sous-Cholet et Le May-

sur-Evre. Mardi, une vingtaine d'assistantes maternelles, soixante enfants, auxquels sont venus se joindre dix enfants du multi-accueil et quatre parents, ont assisté au spectacle de la compagnie Carna « Mon doudou et moi », interprété par Anne-Chalotte Mary. « Ce temps de partage marque l'aboutissement d'une année au cours de laquelle nous retrouvons les assistantes maternelles deux fois par mois. Ces rencontres permettent d'échanger

sur les activités qui peuvent être proposées aux enfants », confie Elisabeth Dufrien, animatrice référente RAM, et sa collègue Audrey Raffoux. Sur le territoire du RAM Ocsigène, le nombre d'assistantes maternelles répond au besoin des parents. « Le seul petit bémol réside dans la difficulté d'adapter l'offre et la demande au niveau des disponibilités et des horaires », ajoute Audrey Raffoux. Après le spectacle, tous se sont retrouvés autour d'un pique-nique.

Le nom de l'école publique enfin officialisé

Saint-Léger-sous-Cholet — Malgré ses 38 ans, l'école ne portait pas de nom jusqu'à présent. C'est désormais l'école des Bois, une appellation qui résonne bien chez les enfants et les parents.

L'établissement public a désormais un nom : l'école des Bois. Les plaques portant la nouvelle appellation en maternelle et en élémentaire ont été dévoilées en présence de l'ensemble des enseignants, directrices et directeurs qui se sont succédé à l'école publique depuis son ouverture, il y a 38 ans.

Certains, déjà présents dans l'ancien site de l'école, rue d'Anjou (là où se trouve l'actuel centre social), y ont d'ailleurs fait toute leur carrière. « La construction de l'école s'est faite en deux étapes avec, d'abord, l'ouverture de la maternelle en 1981, puis de l'élémentaire en 1983 », explique Jean-Pierre Joselon, adjoint au maire.

Ouverture d'une dixième classe

Pendant longtemps, l'établissement a été pour tous l'école des Bois. Mais il ne portait pas d'appellation officielle. La mission est revenue à Servane Alain, directrice. « On a planché avec les membres du conseil d'école et l'association de parents d'élèves. Et on a beaucoup échangé avec l'équipe municipale. On a recherché du côté des personnages célèbres, se demandant aussi s'il ne fallait pas faire référence au site, se souvient la directrice. Le bois est vraiment ce qui la caractérise et c'est ainsi que l'appellent les enfants. Ça résonnait autant auprès des enfants que des parents. »

Il restait à lui trouver un logo pour lui donner une identité graphique. C'est l'association des parents d'élèves (APE) qui s'en est occupée. « Il fallait que le logo perdure dans le temps,



Enseignants, actuels et anciens, élus, Atsem, membre des parents d'élèves ainsi que l'inspecteur d'académie étaient réunis, jeudi, pour officialiser le nom à l'école publique.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

qu'il soit à la fois intemporel, mais aussi qu'il exprime la nature et la petite enfance. Des choses sobres qui vont bien vivre dans le temps, rapporte Yann Reibel, président de l'association. On a travaillé en partenariat avec une entreprise professionnelle choletaise. »

Ainsi sont nées les plaques qui sont

aujourd'hui apposées sur l'entrée de la maternelle et de l'élémentaire. Elles sont caractérisées par un « dessin aux formes douces, naïves et aux teintes naturelles ».

L'association de parents d'élèves en a profité pour revisiter son logo de manière à ce que les deux se fassent écho, dans une logique de collabora-

tion avec l'école. Également présent sur cette manifestation, l'inspecteur de l'éducation nationale, Franck Bourrel, a conclu : « C'est une école dynamique dans une commune attractive. Il lui manquait un nom, c'est désormais chose faite. J'en profite pour annoncer l'ouverture d'une dixième classe à la rentrée. »

Saint-Léger-sous-Cholet

La présence à la cantine se mesurera numériquement

L'achat d'un nouveau logiciel de gestion des présences au restaurant scolaire facilitera le recensement des présents, la préparation des repas et la facturation.

Dès la rentrée de septembre, il sera demandé aux familles de gérer les présences et les absences de leurs enfants *via* une plateforme de réser-

vation.

Ce système se pratique déjà par l'AELA (Association enfance loisirs animations) pour tous les modes de garde de la petite enfance. Il nécessite un avenant au coût de maintenance pour la commune de 125,16 € par mois.

Saint-Léger-sous-Cholet

Gens du voyage près du bassin tampon

Les gens du voyage qui se sont installés, sans autorisation, entre l'allée des Bois et la salle de la Prairie, mardi dernier, se sont déplacés près du bassin tampon après des discussions avec

les élus et la gendarmerie.

La mairie n'a pas jugé utile de lancer une procédure, d'autant qu'ils reprennent la route mercredi prochain.

Enfance : un permis de construire a été déposé

Vendredi, le conseil municipal s'est réuni pour étudier les dossiers à l'ordre du jour.

Maison de l'enfance. Le permis de construire a été déposé récemment à l'instruction. « *Le dossier de consultation des entreprises sera diffusé au retour des vacances. Le choix définitif devrait se faire en novembre. Si les travaux débutent en janvier, la livraison se ferait au cours du 4^e trimestre 2020* », rapporte Pascal Danieau. « *Nous venons d'avoir confirmation d'une subvention d'un montant de 50 000 € attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales* », ajoute Jean-Robert Tignon.

Restaurant scolaire. Le conseil a validé le coût du contrat de maintenance du nouveau logiciel de gestion de présence au restaurant scolaire. Le montant s'élève à 125,16 € par mois. « *Dès septembre, il sera demandé aux familles de gérer les présences et les absences de leurs*

enfants à la cantine via une plateforme de réservation », précise Françoise Céus.

Buvette du terrain de foot. Si le permis de construire, déposé en juin, est attribué mi-juillet, les travaux pourraient commencer début septembre. Après mise en concurrence, l'entreprise Ouvrard des Herbiers a été retenue pour la mise en sécurité et la neutralisation électrique avant démolition. Le coût des travaux est de 1 431 € HT. Les travaux relatifs à la démolition, la plateforme et les canalisations sont attribués à l'entreprise Actibat d'Andrezé pour un montant de 17 396,26 € HT. L'entreprise Griffon de La Séguinière a été choisie pour la charpente, la couverture, le bardage et les menuiseries. Le coût est de 30 000 €. L'ensemble représente 48 827,26 € (58 592,71 € TTC). « *Quelques interventions de corps de métiers ne sont pas chiffrées, notamment le démontage du portail de la*

rue de la Vendée et la partie électrique », relate Jean-Robert Tignon.

Personnel communal. Le conseil émet un avis favorable pour la création de 4 postes d'adjoint technique en CDD au restaurant scolaire. « *Il s'agit de temps incomplets de 2 à 3 h par jour scolaire* », ajoute Jean-Paul Olivarès. Le temps supplémentaire d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) passera de 14 h à 17 h par semaine scolaire à partir de la rentrée de septembre prochain. En 2020, la commune sera concernée par le recensement du 16 janvier au 15 février. Il faudra recruter 5 agents recenseurs « *L'INSEE indemnise la commune. La dotation 2020 est inconnue. Elle avait été de 5 580 € en 2015. Je propose que nous affectons 90 % de la dotation à la rémunération des 5 agents. Il restera 10 % pour subvenir aux tâches administratives* », confie Jean-Paul Olivarès. Le conseil adopte la proposition.

Saint-Léger-sous-Cholet

Buvette du foot : attribution des entreprises

Le permis de construire pour la restauration de la buvette du foot a été déposé en juin. Après instruction, il pourrait être attribué, à la mi-juillet, pour un début de travaux en septembre.

Après une mise en concurrence, les élus ont retenu les entreprises suivantes : Ouvrard des Herbiers, pour la mise en sécurité et neutralisation électrique (1 431 €) avant démolition de l'ancienne buvette ; Actibat d'Andrezé, pour la démolition, la pla-

teforme béton et les canalisations (17 396 €) ; Griffon de La Séguinière, pour les charpentes, la couverture, le bardage et les menuiseries (30 000 €). Soit un total comprenant démolition et construction de 58 592 €.

« On a encore quelques corps de métiers non chiffrés (aménagement intérieurs, portail), mais nous ne dépasserons pas l'enveloppe de 66 000 € », précise Pascal Danieau, délégué au patrimoine communal.

Un marché du dimanche matin en septembre

Le conseil municipal s'est réuni vendredi dernier.

Marché du dimanche matin. A partir du 1^{er} septembre. « L'initiative revient à un Saint-Légeois qui nous a présenté le projet. Nous avons accepté d'en assumer l'organisation. Il se déroulera sur la place du 14-Décembre-1863 (à côté de la Poste) », relate Jean-Pierre Joselon. Entre 12 et 15 commerçants seront présents : boucher-charcutier-traiteur, producteur d'œufs, maraîcher, fromager, crêpier, ostréiculteur, bouquiniste...

Spectacles. L'agglomération du Choletais (AdC) va organiser des spectacles vivants dans les communes. Il n'en coûtera rien aux communes et l'accès sera gratuit pour les spectateurs. Les communes mettent gracieusement une salle à disposition et gèrent les réservations et

l'accueil du public. Les communes de l'AdC sont réparties en 4 pôles. Il y aura deux spectacles par saison et par pôle. « *Saint-Léger est avec Bégrolles-en-Mauges, Le May-sur-Èvre, Trémentines, Nuaillé, Vezins, Chanteloup-les-Bois et Coron* », précise Jean-Paul Olivarès. Saint-Léger accueillera le groupe cabaret Les Goguettes, le 20 mars 2020 à 20 h 30.

Commissions. Cadre de vie : Lors d'une rencontre avec le coordinateur des sentiers pédestres de l'Agglomération du Choletais la remise en état des panneaux signalétiques et certains oublis dans l'entretien ont été évoqués. « *La remise en état devrait être faite par le chantier d'insertion l'Eclaircie* » indique Jean-Luc Hamard qui insiste également sur la nécessité de tendre vers des portions non revêtues (non goudronnées). Le groupe de

travail qui suit le chantier de réfection des sanitaires du restaurant scolaire a validé l'ébauche qui lui a été soumise. Un premier estimatif de fourniture de matériel pour la rénovation des vestiaires des salles de sport (peintures, plafonds et électricité) s'élève à 3 600 € environ. **Divers :** Un nombre important de caravanes de gens du voyage s'est installé le mercredi 3 juillet entre l'allée des Bois et la salle de la Prairie. « *Une discussion entre les occupants, les services de la gendarmerie et les élus a permis de trouver un accord pour que le campement se déplace vers le bassin tampon. Il n'y aura pas de procédure entamée dans la mesure où le départ est prévu pour aujourd'hui, mercredi 10 juillet* », informe Jean-Paul Olivarès

Coopérative jeunesse de services, c'est parti !



Jeanne Manceau a été élue présidente de la CJS. Elle a été inaugurée en présence des élus des communes du territoire CSI et des différents partenaires et institutions qui soutiennent le projet.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Ils sont douze jeunes issus de l'ensemble du territoire à s'être inscrits pour créer leur coopérative jeunesse de service (CJS). Une entreprise éphémère créée par les jeunes et pour les jeunes sous l'égide du centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, destinée à proposer services et menus travaux auprès des entreprises et des particuliers.

Elle fonctionnera jusqu'à la fin août. Dès le 1^{er} juillet, ils ont investi le CSI, siège social de leur entreprise. Cette première semaine a été consacrée à leur formation et à la création de l'entreprise : « **Notre propre coopérative de services est divisée en trois comités** », précise Jeanne Manceau, élue présidente de la coopérative dans le même temps.

Ils ont ainsi découvert comment fonctionne le milieu financier (devis, factures), ils ont dû réaliser les plan-

nings et flyers et faire du démarchage. Puis, ils se sont réparti les tâches « **Nous avons créé trois comités : marketing, finances et ressources humaines.** » Où ils ont chacun leurs responsabilités. « **On a aussi appris à se connaître, à créer des liens.** »

Elle revendique désormais « **un groupe soudé prêt à débiter ces deux mois d'expérience professionnelle** ». Les jeunes ont donné le nom de CJSI 2019 (coopérative jeunesse de services intercommunale de 2019) à leur entreprise. Quatre contrats ont déjà été signés et plusieurs devis envoyés. La moyenne d'âge de cette passerelle vers le monde du travail oscille entre 16 et 18 ans.

Pour le centre socioculturel, « **c'est aussi montrer que le CSI peut être un lieu de rencontre avec le monde économique et pas uniquement pour les loisirs** ».

Un camp de basket pour débiter les vacances



31 jeunes des catégories U 9 à U 15 se retrouvent quotidiennement dans la salle des sports de la rue de la Vendée.

La première semaine des vacances scolaires estivales, l'ESSL basket propose généralement un camp d'été pour les jeunes basketteurs. Cette année ne déroge pas à la règle. Du 15 au 19 juillet, 31 jeunes des catégories U 9 à U 15 se retrouvent quotidiennement dans la salle des sports de la rue de la Vendée. L'animation est placée sous la responsabilité de

Déborah Guichon, éducatrice sportive et joueuse de l'équipe 1 féminine.

« Tous les joueurs sont de la commune, mais certains jouent dans des clubs extérieurs », confie Déborah Guichon. Les matinées sont consacrées au perfectionnement (dribbles, passes, coordination...). L'après-midi, après une séance de

jeux d'adresse, les jeunes disputent des rencontres en 3 x 3. Le midi, au cours du pique-nique, ils ont droit à des vidéos documentaires sur le basket. Les temps de loisirs ne sont pas oubliés.

Le mercredi après-midi, des structures gonflables leur permettront de partager un moment ludique. « L'objectif est que chacun puisse pro-

gresser en se faisant plaisir. De retour dans son club, il mettra ses acquis au service du collectif », précise l'éducatrice sportive.

Pour l'assister, Déborah Guichon peut compter sur Lubin Pineau, Matthis Bourasseau, Matthis Blaitteau et Ewen Donias, tous joueurs U 17 de l'ESSL basket.

Saint-Léger-sous-Cholet

CDD créés pour accroissement temporaire d'activité

La commune va créer quatre postes en CDD d'adjoint technique pour la fin août 2019, jusqu'au début juillet 2020, afin de compléter l'équipe du restaurant scolaire pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants accueilli.

Il s'agit de temps incomplet (deux ou trois heures par jour scolaire). Les effectifs maternelle, augmentant éga-

lement, et au vu de l'ouverture d'une dixième classe, il s'avère également nécessaire pour la rentrée prochaine de porter à 17 h le temps d'Atsem de 14 h, créé en 2018-2019.

Cinq agents recenseurs seront aussi recrutés pour assurer le recensement de la population du, 16 janvier au 15 février 2020.

Saint-Léger-sous-Cholet

Maison de l'Enfance : la CAF subventionne l'extension

Le permis de construire d'extension de la maison de l'Enfance vient lui aussi d'être déposé. La consultation des entreprises se fera au retour des vacances pour un meilleur taux de réponse avec un choix définitif qui pourrait intervenir en novembre. La

livraison du bâtiment est, quant à elle, toujours programmée pour le quatrième trimestre 2020.

Et les élus ont appris, vendredi, l'octroi d'une subvention de la CAF pour un montant de 50 000 €.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les spectacles de l'Agglo dans les communes

L'organisation de spectacles vivants dans les communes par l'agglomération du Choletais (AdC) va prochainement prendre forme.

« Il n'y aura pas forcément un spectacle dans chaque commune, mais chacun peut y aller dans la commune de son choix moyennant une réservation auprès de la commune qui reçoit », précise le maire, Jean-Paul Olivarès.

Les modalités sont les suivantes : gratuité pour les spectateurs comme pour les communes, deux spectacles par pôle (l'AdC étant divisé en quatre pôles, Saint-Léger est avec Bégrol-

les-en-Mauges, Le May-sur-Èvre, Trémentines, Nuillé, Vezins, Chanteloup-les-Bois et Coron) et par saison. Les communes mettent gracieusement une salle à disposition et gèrent les réservations et l'accueil du public.

C'est dans ce cadre que la commune accueillera le groupe les Goguettes, le 20 mars, salle de la Prairie.

Les réservations vont bientôt débiter. **« Le spectacle se déroule dans une ambiance cabaret où des chansons connues sont reprises en modifiant les paroles pour en faire un ensemble humoristique. »**

L'école publique des Bois a dévoilé son logo



Le logo a été inauguré vendredi en présence d'enseignants et directeurs de l'école.

L'école publique a un nom depuis juillet 2018, mais son logo n'a été inauguré que vendredi dernier.

Si le nom de l'école publique « école des Bois » a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 6 juillet 2018, le voile sur le nouveau logo ne s'est levé que vendredi dernier, lors de son inauguration.

En présence de nombreuses personnalités, dont les enseignants et directeurs qui ont œuvré au sein de l'école, Jean-Pierre Joselon, adjoint, rappelle : « Située rue d'Anjou puis rue de Vendée, l'implantation de l'école s'est faite en deux étapes : 1 981 pour la maternelle, et 1 983 pour les cours élémentaires. »

« Il n'a pas été aussi simple que cela

de répondre au souhait de l'Association des parents d'élèves (APE), qui désirait donner un nouveau dynamisme au travers de l'identité de l'école, explique la directrice Servane Alain. Après avoir évoqué l'idée de donner le nom d'une célébrité locale, le choix s'est porté sur ce qui revient lorsque l'on évoque l'école : les bois qui l'entourent. L'aboutissement a été le fruit de riches échanges entre l'équipe enseignante, l'APE et la municipalité. »

« Nature et petite enfance »

Le nom trouvé, l'APE s'est penchée sur le logo. « Nous souhaitons un symbole graphique, qui puisse vivre pendant des décennies. Nous avons fait confiance à un professionnel.

Aidé par ses conseils, notre choix s'est porté sur un logo intemporel, qui évoque la nature, les bois et la petite enfance. Les formes douces et un peu naïves rappellent les dessins d'enfants. Pour un bon vieillissement dans le temps, les couleurs sont sobres », explique Yann Reibel, président de l'APE.

L'association en a profité pour créer un nouveau logo qui fasse écho à celui de l'école. « Il était important que, dans une commune de plus en plus attractive, l'école publique ait un nom. Je me félicite aussi de l'ouverture d'une dixième classe à la rentrée de septembre », confie Franck Bourrel, inspecteur de l'éducation nationale.

Le centre socioculturel identifié par un arbre

Saint-Léger-sous-Cholet — Créer une œuvre collective pour rendre plus visible le centre socioculturel intercommunal (CSI), tel est le défi auquel ont répondu une quinzaine de bénévoles.

L'idée est née après de nombreux échanges en conseil d'administration sur le manque de visibilité du CSI. Déçus de constater « l'ignorance de son existence dans certaines communes, hormis Saint-Léger, bien sûr, où siège le bâtiment bien visible », les membres du centre ont lancé un appel à projet dans lequel toute personne désireuse d'apporter sa contribution était la bienvenue.

Depuis dix mois maintenant, une équipe d'une quinzaine de bénévoles (toutes les communes couvertes par le CSI sont représentées) s'est constituée et mène la réflexion, tant sur les idées que sur les supports. Cette concertation a finalement abouti à une maquette représentant un arbre. Il symbolisera le CSI et ses principales valeurs : solidarité, tolérance, responsabilité. L'idée de l'arbre a fait l'unanimité au sein des cinq communes (Saint-Léger, La Séguinière, Saint-Christophe, La Romagne et Bégrolles) comme étant le plus représentatif.

Esprit d'équipe

Vient ensuite le choix des matériaux. Des rencontres avec fournisseurs, artistes et artisans ont eu lieu pour élaborer le projet. Et pour limiter les coûts, les membres ont opté pour du matériel de récupération. « **De belles poutres anciennes sont ainsi arrivées gracieusement... mais avec beaucoup d'huile de coude** », précisent les acteurs du projet.

Le groupe s'est ainsi retrouvé, le jeudi après-midi, dans un local mis à



Bénévoles et élus devant l'œuvre collective qui marquera l'identité du centre socioculturel intercommunal.

PHOTO: OUEST-FRANCE

disposition par des habitants de La Séguinière, sous la houlette de Christian et Gérard, deux bénévoles qui partagent leurs savoirs et compétences. C'est là qu'un premier arbre a vu le jour et qu'il a été présenté aux élus. Il y en aura cinq au final, soit un par commune. À elles de choisir le lieu de son implantation.

Outre les valeurs du CSI reportées sur chacun d'entre eux, le logo de chaque commune y sera gravé dans le bois par un sculpteur professionnel. « **Nous souhaitons que cet arbre devienne un lieu privilégié pour les habitants, un lien vivant, un arbre à palabre, lieu de rencontre pour les animations, pour des lectures de**

poésie... » ont livré les bénévoles lors de sa présentation.

Un groupe qui ne se connaissait pas et qui, au fil du temps, a su créer une belle amitié dans un esprit d'équipe qui anime tous les participants. L'œuvre collective pourrait être présentée à tous, à l'automne, lors de la fête du centre Ocsigèn'et Vous.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une coopérative de jeune pour trouver des jobs d'été

Le vendredi 5 juillet, de nombreuses personnalités étaient présentes dans les locaux du centre socioculturel intercommunal Ocsigène, à l'occasion de l'inauguration de la Coopérative jeunesse de services (CJS).

Porté par le CSI (en partenariat avec le centre social Pasteur de Cholet) dès son lancement en septembre 2018, le projet de créer une CJS s'est concrétisé. Depuis le 1^{er} juillet, 12 jeunes de 16 à 18 ans ont créé une entreprise éphémère qui propose ses services aux particuliers et aux entreprises pendant les mois de juillet et août. « Outre la diversité des services proposés par le CSI, la structure peut également être lieu de rencontre et d'échanges avec les entreprises », confie le président Jean-Marie Guérineau en remerciant les partenaires qui ont appor-

té leur concours à la réalisation du projet (voir CO du 31 mai). La première semaine d'existence de la CJS a été mise à profit pour structurer son fonctionnement. Les tâches sont réparties au sein de trois pôles : les ressources humaines, les finances et le marketing. « L'investissement de chacun va lui permettre de découvrir le monde professionnel tout en gagnant en responsabilité et en autonomie. Nous sommes tous engagés volontaires dans le projet. Notre motivation est de découvrir le plus grand nombre de métiers », détaille Jeanne Manceau récemment élue présidente de la CJS. Au cours de la première semaine, quatre contrats ont été signés avec des entreprises. La prospection de clientèle a été active et de nombreux devis ont été envoyés.



Vendredi, de nombreuses personnalités étaient présentes dans les locaux d'Ocsigène Centre Socioculturel Intercommunal, à l'occasion de l'inauguration de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS).

Un moment familial autour du jeu

Proposée par Ocsigène Centre socioculturel intercommunal (CSI), l'animation estivale « Place aux jeux » est de retour. L'édition 2019 va s'installer à deux reprises dans chacune des 5 communes qui constituent le territoire du CSI. Jeudi, elle a investi le parc de la mairie à Saint-Léger-sous-Cholet.

Plus de 60 personnes ont profité du cadre champêtre du parc de la mairie pour un temps convivial d'échanges en famille autour du jeu. Un mini-tunnel et un espace motricité ont fait le bonheur des plus petits, sous le regard attentif et amusé des parents ou des grands-parents. Les plus grands n'ont pas boudé leur plaisir en profitant des jeux de société mis à leur disposition. *« Je découvre l'animation pour la première fois. J'ai profité de la venue de mes petits-enfants qui habitent avec leurs parents en Pologne*



Plus de 60 personnes ont profité du cadre champêtre du parc de la mairie pour un temps convivial d'échanges en famille autour du jeu.

pour leur permettre de faire de nouvelles rencontres », confie une mamie.

Un second après-midi d'animation « Place aux jeux » aura lieu le mardi 27 août, de 17 h 30 à 20 h 30.

La Région aide des communes des Mayes

La Commission permanente du conseil régional vient d'attribuer plus de 3,20 millions d'euros dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité.

Dans les Mayes, Chanteloup-les-Bois obtient une aide régionale de 11 660 € pour aménager le centre-bourg et notamment les travaux de la rue Saint-Michel et la réalisation d'un parking ainsi qu'une voie douce menant à la salle communale et à la mairie.

À Saint-Léger-sous-Cholet : 51 852 € pour agrandir le périscolaire.

La Renaudière va bénéficier de 37 000 € pour agrandir l'école. À Saint-Macaire-en-Mayes, l'aide de 150 000 € porte sur la revitalisation du centre-bourg avec le réaménagement de la place Sainte-Marguerite, le square Burkina-Faso et la rue Louis-Schweitzer.

A peine majeurs et entrepreneurs

Jardinage, peinture, nettoyage, ménage : cet été, l'entreprise éphémère des jeunes propose ses services aux particuliers comme aux entreprises.



Après un premier mois bien rempli, les jeunes de la CJS intercommunale 2019 continuent leur action de prospection pour compléter l'activité d'un mois d'août qui se présente sous les meilleurs auspices.

Sous l'égide d'Ocsigène, le centre socioculturel intercommunal (CSI), la Coopérative jeunesse de services (CJS) intercommunale 2019 a pris son envol le 1^{er} juillet. L'entreprise éphémère, dont l'activité se terminera le 31 août, est composée de douze jeunes de 16 à 18 ans. Elle propose ses services tant aux particuliers qu'aux entreprises. A mi-parcours de l'été, un premier bilan conforte les jeunes dans le choix de l'aventure qu'ils vivent ensemble.

La première semaine a été consacrée à l'organisation de l'entreprise. Les tâches ont été réparties au sein de trois pôles : marketing, finances et ressources humaines. La prospection (phoning, distribution de

flyers, porte à porte, réseaux sociaux...) a occupé une grande partie de la deuxième semaine. Les résultats ne se sont pas fait attendre : une vingtaine de contrats ont été signés. De nombreux devis sont en attente de retour.

« Découvrir les réalités du monde du travail »

Depuis la mi-juillet, les jeunes entrepreneurs interviennent pour des travaux de jardinage, de peinture, de nettoyage, de ménage, d'archivage... « Nos interventions sont équitablement réparties dans les cinq communes qui constituent le territoire du CSI : Bégrolles-en-Mauges, La Séguinière, La Romagne, Saint-Chri-

stophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet », souligne la présidente, Jeanne Manceau. Elle ajoute : « Les clients nous réservent un accueil chaleureux. Les premières retombées positives ne font que renforcer notre motivation ».

L'enthousiasme de la présidente est partagé par Julie Tison, responsable du secteur jeunesse au CSI. « Nous avons la chance d'avoir un groupe de jeunes qui a vite appris à prendre des décisions communes. Nous ressentons leur détermination à découvrir les réalités du monde du travail et à acquérir des connaissances dans une multitude de secteurs d'activité ».

Chèvres, lapins, poules s'invitent au centre de loisirs

Cet été, les animations du centre de loisirs ont pour thème les animaux du monde.

Sous l'égide de l'Association enfance loisirs animation (Aela), le centre de loisirs accueille chaque jour 50 enfants, en moyenne, depuis le début des vacances scolaires d'été, à la Maison de l'enfance.

Avec une équipe de huit animateurs, Marylise Pouvreau, la directrice du centre, et son adjoint, Anthony Boutet, leur avaient concocté un programme sur le thème des animaux du monde.

L'un des temps forts, la semaine dernière, dédiée à la ferme, était la venue de Ma Petite Ferme chez vous, vendredi. Cette ferme itinérante a été créée par Alain Redureau et Odile Ledru.

Semaine dédiée aux insectes

Oie de Guinée, lapins, poules, cochons nains, moutons, chèvres, âne... ont donc transformé, le temps d'une matinée, la cour de la Maison de l'enfance en cour de ferme.

Les enfants ont ainsi pu caresser et brosser délicatement les animaux. Ils ont aussi participé à un atelier d'initiation au cardage (démêlage et peignage) de la laine, et à l'égrainage



Les enfants ont été initiés à l'égrainage de maïs, par une animatrice, lors d'un atelier.

de maïs.

« Les jeunes piaffaient d'impatience depuis le début de la semaine à l'idée de voir les animaux venir à leur rencontre », souligne Marylise Pouvreau.

Lors des deux premières semaines, les enfants ont été emmenés au zoo de La-Boissière-du-Doré, et ont profité d'une promenade en barque à la Maison de la rivière, à Saint-Georges-de-Montaigu.

Cette dernière semaine, jusqu'au 2 août, est consacrée aux insectes. Une sortie au parc de la Croix-Verte, à proximité de l'étang du même nom, à Saint-Macaire-en-Mauges, est programmée.

LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



Colombine, un nouveau festival dans le Choletais

« Porter la diffusion du spectacle vivant, sur l'ensemble du territoire, au travers de la création d'un festival. » C'est l'ambition de l'Agglomération du Choletais. Ce nouveau festival rejoint la Folle Journée, le Temps de jouer, les Arlequins, Esti-jazz, les Enfantillages et les Z'Électiques. Baptisé Colombine, il « se déroulera en deux temps, de septembre à décembre puis de janvier à juin ». En et hors salles.

Dans cette logique, a été décidé de supprimer la référence au « soutien à la diffusion du spectacle vivant, sur l'ensemble du territoire communautaire, en complément des programmations propres aux équipements et festivals communautaires ». « Cela signifie-t-il que Colombine est la programmation exclusive de spectacles sur l'agglomération ? », a interrogé Jean-Marc Vacher., élu

d'opposition. « Je ne vois pas d'empêchements à cela, d'autant plus que chaque commune conserve l'entière liberté d'organiser un spectacle sur son territoire, a répondu Roger Massé, vice-président en charge de la culture. Il s'agit de faire quelque chose d'à part. Sur trois ans, à raison de trois spectacles par an, toutes les communes auront vu un spectacle monté sur son territoire. »

Pas d'impact, non plus, sur le soutien aux associations, comme l'a craint Anne Hardy, autre élue d'opposition. « Rien n'empêche qu'une initiative reçoive un soutien de l'Agglomération, a appuyé Roger Massé. Mais ce sera un soutien ponctuel, via une convention ponctuelle. Le festival Colombine, lui, s'inscrit dans la durée. »



A.B. Roger Massé, vice-président de l'Agglo chargé de la culture.

PHOTO : ARCHIVES CO